



AVIS DU MAIRE

-
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira en mairie,
jeudi 11 juillet 2013, à 20H30.

Affiché le vendredi 5 juillet 2013

-
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

Information sur le règlement des budgets de la commune par Madame la Préfète

Ressources humaines

1. Protection sociale complémentaire prévoyance des agents : participation de la commune
2. Création d'un emploi permanent pour avancement de carrière
3. Création de 2 emplois non permanents pour faire face à un besoin saisonnier d'activité
4. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité au grade d'animateur territorial

Service Assainissement

5. Admission en non-valeur
6. Facturation d'un abonné suite à un dégrèvement accordé par le SIAEP

Enfance-Jeunesse

7. Convention avec les assistantes maternelles
8. Tarifs : Radio-Ados / sortie au PAL / voyage estival ados

Finances locales

9. Tarif des redevances d'occupation du domaine public
10. Subventions aux associations

Commande publique

11. Achat de carburant : adhésion à un groupement d'achats
12. Achat de fournitures et prestations courantes

Domaine communal

13. Location temporaire d'un terrain communal
14. Déclarations d'intentions d'aliéner
15. Conventions de salles
16. Situation du LMB de Felletin
17. Questions diverses

Le Maire,

Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse